

EVolution et Relations en Santé au Travail des salariés suivis en Bourgogne-Franche-Comté

Exploitations des données 2014-2015 et 2016-2017 et leurs évolutions

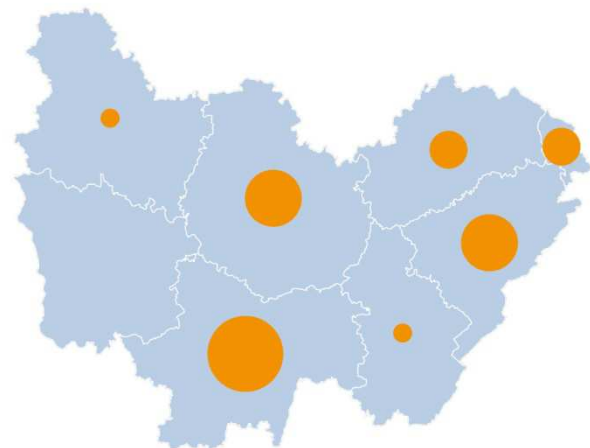
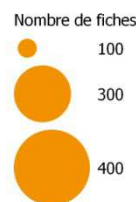
Le dispositif Evrest, soutenu financièrement par l'IMTEBFC (Institut de Médecine du Travail et d'Ergonomie de Bourgogne/Franche-Comté), figure parmi les actions du Plan Régional Santé Travail 3 2016/2020.

Mis en place en Bourgogne en 2008 puis en Franche-Comté en 2010, il est désormais commun sur la grande région BFC. Il est structuré autour d'un « Groupe de Suivi Régional Evrest » constitué de représentants de l'IMTEBFC, de l'Inspection médicale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte), de l'ORS BFC, de la Société Bourguignonne d'Ergonomie et de santé au travail (SBEST) et de la société de santé au travail de Franche-Comté (SSTFC), des services de santé au travail de la région, ainsi que des référents régionaux Evrest.

L'observatoire Evrest repose sur des médecins du travail volontaires et des infirmières en santé-travail qui proposent le questionnaire à un échantillon de salariés vus au cours des entretiens périodiques.

En Bourgogne-Franche-Comté (BFC), les équipes pluridisciplinaires de 10 services inter-entreprises de santé au travail (SIST) participent à ce dispositif. Près de 1 800 salariés ont été interrogés sur la période 2014-2015 (T1) et environ 1 550 en 2016-2017 (T2), dont 349 salariés identiques suivis en T1 et T2. Ces échantillons permettent d'observer les évolutions d'états de santé et de conditions de travail dans le temps.

68 médecins actifs en 2016-2017 mais une participation inégale sur le territoire



Source : Evrest 2016-2017

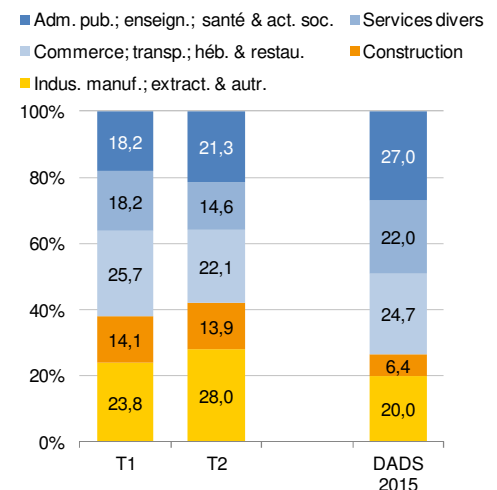
Les secteurs de la construction et de l'industrie importants

Les salariés suivis en BFC travaillent dans des secteurs professionnels variés à l'exception du secteur agricole. Dans l'échantillon Evrest sur la période T2, les secteurs du Bâtiment et Travaux Publics et de l'industrie sont surreprésentés par rapport aux salariés travaillant effectivement dans ces secteurs (source : Insee).

En termes d'âge, les jeunes sont sous-représentés : 8 % de salariés de moins de 25 ans contre 14 % selon les chiffres de l'Insee.

Ces spécificités sont à prendre en compte dans l'analyse des résultats.

Répartition de l'échantillon Evrest selon le secteur d'activité



Source : Evrest 2014-2017, Insee (DADS 2015)

L'état de santé des salariés

Les grandes problématiques actuelles de santé au travail relèvent essentiellement de l'appareil ostéo-articulaire et de la sphère neuropsychique : ces pathologies ont un fort impact en santé publique et pour le maintien dans l'emploi.

Une prédominance de problèmes ostéo-articulaires

Quelle que soit leur localisation, les problèmes ostéo-articulaires augmentent avec l'âge et sont plus souvent déclarés par les femmes.

Les douleurs au niveau du rachis cervical ou dorsolombaire sont signalées par 25 % des salariés de BFC en T1 comme en T2. Lorsqu'un problème est signalé au niveau du rachis, dans plus d'un cas sur deux, le salarié déclare que cela le gêne dans son travail : cela concerne 13 % des salariés vus en T1 (14 % en T2).

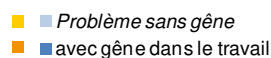
Les atteintes des membres supérieurs sont globalement plus fréquentes chez les salariés vus en T1, sauf chez les femmes âgées de moins de 45 ans.

Les problèmes de fatigue, anxiété et troubles du sommeil ne sont pas négligeables

Les problèmes de la sphère neuropsychique augmentent eux aussi avec l'âge et sont plus souvent déclarés par les femmes.

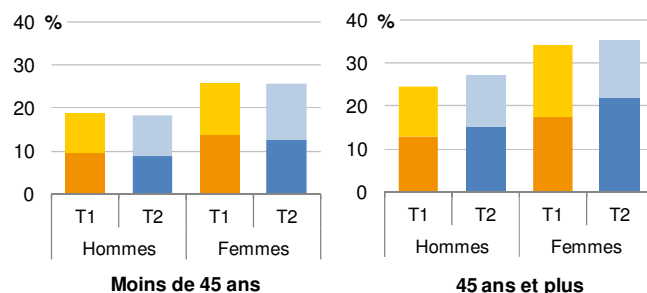
Environ 20 % des salariés déclarent des troubles du sommeil, ou une fatigue, lassitude, ou de l'anxiété. Les évolutions sont variables selon l'âge et le sexe entre T1 et T2.

Principaux problèmes de santé selon l'âge et le sexe

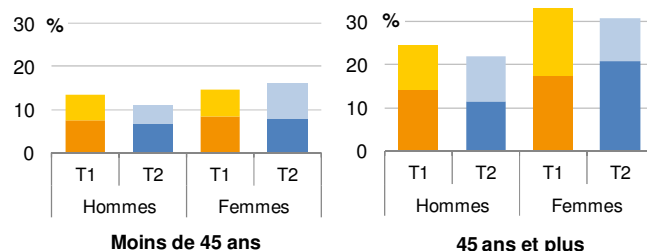


Problèmes ostéo-articulaires

Rachis

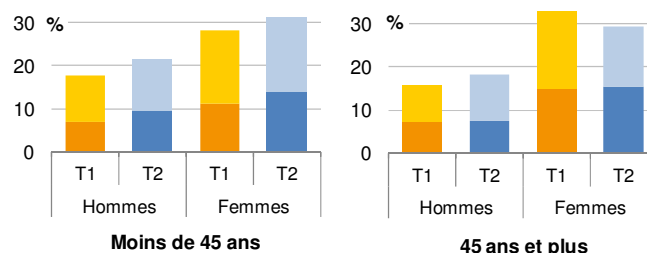


Membres supérieurs

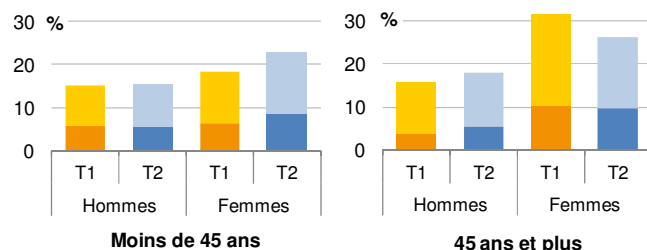


Problèmes neuro-psychiques

Lassitude, fatigue



Troubles du sommeil



Source : Evrest 2014-2017

Les conditions de travail

La pénibilité physique n'a pas disparu

La charge physique de travail est appréciée à partir de question sur l'existence de postures contraignantes, de port de charges lourdes, de gestes répétitifs, d'importants déplacements à pied ou d'une station debout prolongée.

Qu'ils s'agissent de l'ensemble des salariés vus en T1 ou T2, ou des 349 salariés suivis sur les 2 périodes, 50 à 60 % d'entre eux déclarent un poste de travail présentant de telles contraintes. Ces fréquences sont stables en T1 et T2.

Ces contraintes physiques sont ressenties comme difficiles ou pénibles par au moins un salarié sur cinq. Les postures contraignantes sont les contraintes les plus fréquentes en terme de pénibilité (près d'un salarié sur trois est concerné). Ici aussi les évolutions entre T1 et T2 sont faibles.

Les contraintes de temps sont souvent présentes

Près de 40 % des salariés déclarent devoir se dépêcher ou faire tout très vite, ou dépasser les horaires normaux. Près d'un salarié sur cinq estime devoir traiter trop vite une opération qui demanderait davantage de soin. L'évolution de ces résultats entre T1 et T2 varie en fonction des échantillons observés (mêmes salariés suivis ou non) et nécessiteraient des analyses plus poussées.

A noter une légère baisse de 14 % à 11 % dans les réponses à l'item « Travail avec la peur de perdre son emploi » entre T1 et T2, que l'on retrouve dans une moindre mesure chez les 349 salariés suivis sur les 2 périodes.

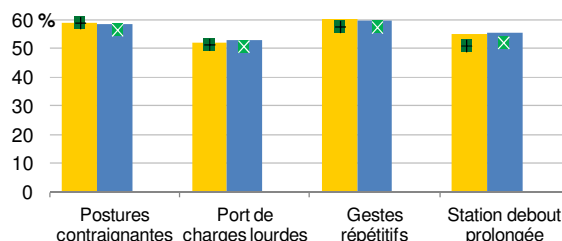
Un travail apprécié sous certains aspects

Près de 90 % des salariés considèrent qu'ils ont les moyens de faire un travail de qualité. Le collectif de travail, en termes de possibilités suffisantes d'entraide et de coopération, est également rapporté comme satisfaisant par 85 % d'entre eux. Ils sont plus de 75 % à estimer que leur travail est reconnu par leur entourage professionnel et qu'ils ont le choix dans la façon de procéder.

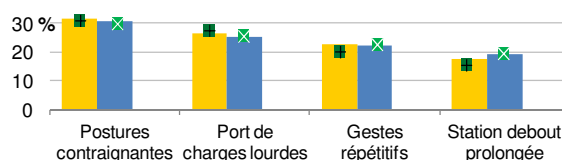
Principales contraintes physiques

■ T1 (n=1779) ■ T1 } Mêmes salariés suivis
■ T2 (n=1558) ✕ T2 } (n=349)

Parfois / Souvent



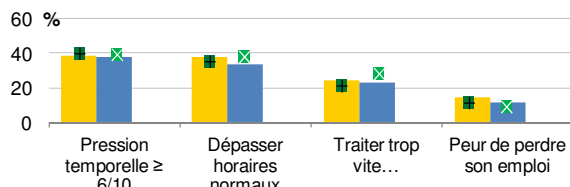
Difficiles ou pénibles



Contraintes de temps

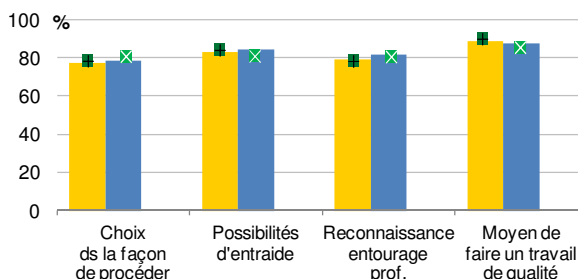
■ T1 (n=1779) ■ T1 } Mêmes salariés suivis
■ T2 (n=1558) ✕ T2 } (n=349)

(Réponses "assez/très souvent" ou "Plutôt oui/Oui tout à fait")



Appréciations sur le travail

(Réponses "Plutôt oui – Oui tout à fait")



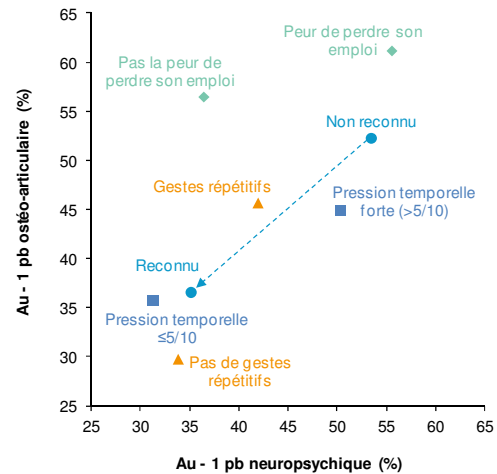
Source : Evrest 2014-2017

Santé et contraintes de travail

Les problèmes de santé sont plus fréquents chez les salariés exposés à plusieurs contraintes de travail

Les salariés exposés à des gestes répétitifs, qui s'estiment moins reconnus par l'entourage professionnel, avec moins de possibilité d'entraide et de coopération, ou qui signalent des difficultés liées à la pression temporelle, déclarent plus souvent un problème neuro-psychique ou ostéo-articulaire.

Problèmes de santé signalés selon le ressenti des conditions de travail chez les salariés de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Evrest 2016-2017

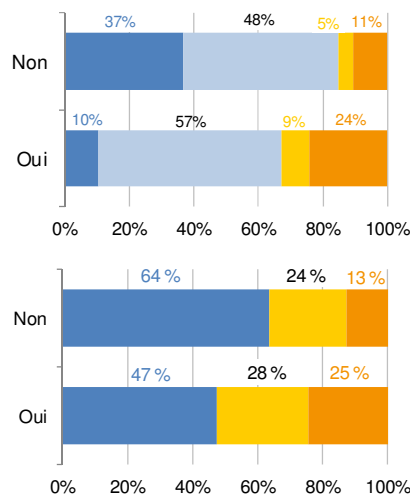
Possibilité d'analyses - Évolutions

L'antériorité du dispositif Evrest permet désormais d'observer les évolutions dans le temps des relations entre santé et conditions de travail. Ainsi, la présence forte et répétée de contraintes posturales, tout comme celle de la pression temporelle, pèsent fortement sur les problèmes de dos avec gêne dans le travail.

Aide à la lecture :

24 % des salariés suivis en T1 et T2 et déclarant être gênés dans le travail par des problèmes de dos en T2, ont déclaré avoir « souvent » des postures contraignantes en T1 et T2 (contre 11 % chez les salariés n'ayant pas de problème de dos en T2).

Problèmes de dos gênants dans le travail en T2 et facteurs organisationnels chez les 349 salariés suivis entre T1 et T2



Source : Evrest 2014-2017

Perspectives

Les caractéristiques socio-démographiques des échantillons variant dans le temps, il est souvent difficile d'interpréter une hausse ou une baisse de pourcentage entre 2 périodes.

Pour compléter ce document et affiner les résultats, un document présentant des éléments par secteur d'activité sera prochainement publié.

Pour en savoir plus, cf. le site d'Evrest national : <http://evrest.istnf.fr>

Pour tous renseignements sur Evrest, contacter le médecin référent régional de Franche-Comté : Dr Bénilde Feuvrier, benilde.feuvrier@opsat.fr